

Aux utilisateurs du port de plaisance des Jeunes-Rives

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que la réalisation du futur parc des Jeunes-Rives s'apprête à démarrer ce printemps. Les oppositions ayant été classées, les feux sont au vert pour lancer les travaux. Dès lors, le calendrier affiné prévoit, comme annoncé en mars 2022, la reprise du chantier du premier secteur ce début d'année 2023.

Comme vous avez pu le constater, nous avons réalisé cet hiver la batellerie, premier édifice du parc, qui en marquera l'entrée principale sur l'esplanade Léopold-Robert. Cette construction, réalisée entièrement en bois des forêts neuchâteloises, abrite désormais les nouvelles cabines du port de plaisance et une quarantaine de places vélos. Sous le couvert, un long banc en bois viendra compléter le mobilier d'ici quelques mois. Dotée par ailleurs d'une toiture photovoltaïque, la batellerie donne résolument le ton du parc autour de ses marqueurs forts que sont la durabilité, l'environnement, les nouvelles mobilités et la lutte contre le réchauffement climatique.

Les prochains travaux débuteront ce mois de mars avec la démolition du bâtiment de la place du Douze Septembre. Comme annoncé, le chantier sera mis en pause durant l'été pour permettre l'accueil des principales manifestations et l'accès aux rives à la belle saison. Il reprendra ensuite en septembre pour l'aménagement de la rive et de la nouvelle plage équipée dont vous pourrez profiter, selon le calendrier prévu, à partir de l'été 2024. L'ouverture des établissements publics est, quant à elle, prévue pour le printemps 2025.

Ces travaux nécessiteront en amont quelques adaptations. Le parking des Jeunes-Rives sera temporairement redimensionné afin de permettre l'installation de chantier pour la démolition du Douze-Septembre et un certain nombre d'arbres devront être coupés dans le périmètre immédiat du chantier comme annoncé.

Durant les travaux, l'accès aux places d'amarrage est maintenu. La rampe d'accès au port de plaisance restera en tout temps accessible et ne sera empruntée par les véhicules de chantier que pour une courte période, au démarrage des travaux. Nous vous remercions d'ores et déjà de respecter les signalisations qui seront mises en place. Pour les questions liées au plan d'eau, merci de vous adresser à l'Office des ports, à l'adresse courriel SPS-Ports@ne.ch.

Pour rappel, la réalisation du 2e secteur du parc, qui prévoit notamment l'aménagement d'une grande zone de loisirs et de sports, devrait suivre cette première étape et faire l'objet d'un 2e rapport au conseil général au début de l'année 2024.

Sachez enfin que ces différentes informations feront l'objet d'une communication aux médias tout prochainement.

Nous profitons de ce courrier pour vous informer également que nous allons modifier le code du portail pour accéder à la place d'amarrage que vous louez, se situant sur le ponton D, au port des Jeunes-Rives, et ce dès le 1^{er} février 2023. Le nouveau code sera : 6284.

En vous remerciant de votre compréhension face aux désagréments du chantier, mais en nous réjouissant de contribuer à améliorer, par cet ambitieux et très attendu projet, l'attractivité et la qualité de vie dans notre ville, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.